

GRETA-CFA des Ardennes
145 avenue Charles de Gaulle
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03.51.25.22.99

DEMANDE DE DEVIS MOBILIER DE BUREAU
--

I – Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'entité adjudicatrice :

- **GRETA-CFA DES ARDENNES**
145 avenue Charles de Gaulle - 08013 Charleville-Mézières

Personne responsable du marché : Monsieur Jean-Marie AMEL, Chef d'Etablissement Support

Comptable assignataire : Monsieur Laurent BEUGNIES, Agent Comptable du lycée François BAZIN

II – Objet de la demande de prix

Dans le cadre de son programme d'investissement le GRETA-CFA des Ardennes doit équiper deux salles de formation en sièges bureautiques au Site du Petit Bois - 3 rue de l'hôpital à Charleville-Mézières.

Les produits doivent être conformes aux prescriptions réglementaires françaises et européennes en vigueur.

La livraison et l'installation devront être effectuées salles Magellan et Polo à l'adresse indiquée ci-dessus. Les délais de livraison devront être indiqués sur le tableau en annexe (cf. Descriptif et BPU).

Les mobiliers devront être prévus pour une utilisation intensive : inférieure ou égale à 8h.

DESCRIPTIF INDICATIF

Salles de formation « MAGELLAN et POLO »	
Siège bureautique A roulettes, dossier résille, équipé d'accoudoirs et adapté aux normes prévention des troubles musculo-squelettiques. Coloris noir	14

III – Pièces à fournir

La réponse devra être constituée des pièces suivantes :

- Devis détaillé selon les désignations du produit demandé dans le tableau « Descriptif indicatif ».
- Fiche technique descriptive annexe complétée.

L'offre doit être rédigée obligatoirement en langue française.

Le candidat retenu sera informé via la plateforme AJI et recevra un bon de commande correspondant établi par le GRETA-CFA des Ardennes.

IV – Prix des devis

Les prix s'entendent franco de port.

V – Facturation, modalités de paiement :

En vertu en l'ordonnance du 26 juin 2014, les factures doivent être envoyées de façon dématérialisée et gratuite en utilisant le portail Chorus Pro de l'Etat à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr>

Les factures devront être déposées respectivement sur le portail Chorus Pro du GRETA-CFA des Ardennes.

Les documents suivants sont nécessaires :

- Le numéro du marché
- Le numéro d'engagement juridique Chorus figurant sur le bon de commande
- Le numéro et la date d'élaboration de la facture
- Nom, adresse, SIRET du créancier
- N° compte bancaire ou postal avec identification BIC et IBAN
- Nom et adresse de l'acheteur
- N° de(s) bon(s) de livraison
- Descriptif de fournitures livrées
- Le montant total HT et TTC des prestations effectuées ainsi que le taux de TVA appliqué

VI – Critère de jugement des offres

L'offre la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement effectué sur la base des critères de sélection suivants :

- Qualité des produits (25 %)
- Qualité services associés (25 %)
- Prix (50 %)

Si aucune offre ne se détache de manière évidente par son rapport qualité-prix, la personne responsable du marché se donne la possibilité de négocier avec les offres qu'elle jugera pertinentes. Les variantes sont possibles.

La personne publique, participant au service public d'enseignement, sera particulièrement attentive aux engagements pris dans les domaines sociaux (emploi de main d'œuvre dissimulée, enfantine...) et environnementaux. Tout document permettant d'attester la réalité

de ces conditions pourra utilement être joint à l'offre.

VII – Contacts

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Mme Sophie COTTEL, Assistante de Gestion au 03.51.25.22.99 ou sophie.cottel@greta-ardennes.com. Si vous le souhaitez, vous pourrez prendre rendez-vous avec Mme Aline ROULE, Conseillère en Formation Continue pour le recensement des besoins au 06.77.10.54.93 et ce durant la période de consultation sur l'AJI.

VIII – Date limite de transmission des offres et modalités de transmission

La date limite de réception des offres est fixée au **vendredi 27 septembre 2024 à 12h**.
Le dépôt des devis doit être fait sur le profil acheteur de la plateforme AJI.